

INFN

LA GRANDE ÉCOLE

DU NOTARIAT

NOTAIRES & COLLABORATEURS



DEVENIR

NOTAIRE

par la

VOIE PROFESSIONNELLE

après un MASTER 2 JURIDIQUE

INFN **LILLE**

9 rue de Puebla
59000 LILLE
Tel : 03.28.38.86.26

Site : infn-lille.com



INFN

LILLE

9, rue de Puébla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

ACCEDER A LA PROFESSION DE NOTAIRE

Baccalauréat

Licence en droit (3 ans)

Master 1

Master 2 en droit

Master 2 mention droit notarial

NOUVELLE VOIE PROFESSIONNELLE

Sélection sur dossier + entretien

31 mois de formation :

Enseignement pratique

6 modules de 120 H chacun enseignés à l'INFN-LILLE

sanctionnés chacun par un examen écrit et oral

- Module initial Droit Professionnel Notarial (1 mois à temps plein)

Puis les 30 mois suivants en alternance avec séance de regroupement tous les lundis

- Module Droit de la Famille I
- Module Droit Immobilier I
- Module Droit de l'entreprise
- Module Droit de la Famille II
- Module Droit Immobilier II

Stage de 30 mois en même temps que les cours
(avec Rémunération dans un Office en qualité de NOTAIRE STAGIAIRE)

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LE REGISTRE DU STAGE
à effectuer dans le mois d'entrée en stage**

Rapport de stage

La soutenance du rapport de stage doit se faire dans l'année qui suit la réussite à l'ensemble des modules d'enseignement prévus

Délivrance du Diplôme de Notaire



VOIE UNIVERSITAIRE (V.U.)

Sélection sur dossier

24 mois de formation :

Enseignement théorique

4 semestrialités de 75H chacune enseignées à l'Université

sanctionnées chacune par un examen écrit et oral

- Actes courants et techniques contractuelles
- Techniques du droit immobilier
- Techniques des liquidations et partages des communautés et successions
- Techniques des structures, relations et mutations des entreprises civiles et commerciales

Stage de 24 mois en même temps que les cours
(avec Rémunération dans un Office en qualité de NOTAIRE STAGIAIRE)

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LE REGISTRE DU STAGE
à effectuer dans le mois d'entrée en stage**

Rapport de stage

La soutenance du rapport de stage doit se faire dans l'année qui suit la réussite à l'ensemble des semestrialités

Délivrance du Diplôme Supérieur du Notariat



Notaire assistant

Notaire associé

Notaire individuel

**Notaire titulaire d'un office
créé
(sur concours)**

Notaire salarié

Stage jeune notaire à effectuer l'année qui suit la nomination

☎ : 03.28.38.86.26 - ✉ accueil@cfpn-lille.notaires.fr

infn-lille.com

SIRET : 302 134 473 000 40 - Code établissement : 0594658T



INFN

LILLE

9, rue de Puébla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

INSCRIPTION en voie professionnelle - Modules

ATTENTION

- Les dossiers doivent nous être adressés **IMPERATIVEMENT** à l'INFN-Lille au plus tard le **1^{er} juin** de chaque année (le cachet de la poste faisant foi)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

1^{er} juin - Cachet de la Poste faisant foi

PIÈCES À FOURNIR:

1. **Lettre de motivation** du candidat comportant :
- son **NOM, ADRESSE, TELEPHONE et EMAIL** ;
2. **Acte de naissance** (datant de moins de 3 mois) ;
3. **Document justifiant du domicile** ;
4. **Copie certifiée conforme** ou attestation tenant lieu de diplôme justifiant de l'obtention du **diplôme national de master en droit** ou de l'inscription en seconde année de ce diplôme ;
5. Les **relevés de notes** obtenus par le candidat pendant l'ensemble de son cursus post-baccalauréat ;
6. **Une déclaration sur l'honneur** relative au nombre de candidature soumises à l'examen les années antérieures d'un quelconque centre de formation professionnelle des notaires.
7. **4 photographies d'identité** ;
8. **2 enveloppes timbrées (20g)** avec **NOM et ADRESSE** ;
9. **Un chèque de 150.00€** pour frais de dossier, à l'ordre de l'INFN-Lille
Ce chèque restant acquis au CFPN quelle que soit l'issue de la candidature.
10. **Un curriculum vitae**
11. **La fiche cartonnée** à détacher à la fin du présent dossier (annexe 6)

Tout dossier incomplet (ou comportant des pièces non conformes à celles exigées) ne pourra être enregistré.

INSCRIPTION SOUS CONDITION :

Les candidats qui ne sont pas titulaires du diplôme national de master au jour de la clôture des inscriptions doivent justifier de son obtention au plus tard avant l'entretien individuel de sélection mentionné à l'article 3 de l'arrêté du 8 août 2013.

Sur demande motivée du candidat, le président du jury peut exceptionnellement accorder un délai supplémentaire.

DIPLÔMES ADMIS EN DISPENSE DU DIPLÔME NATIONAL DE MASTER EN DROIT :

1° Tout diplôme national sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq années d'études après le baccalauréat dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à cet effet ;

2° Tout diplôme conférant le grade de master et sanctionnant des études dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion ;

3° Tout diplôme, visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq années d'études après le baccalauréat dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion et délivré par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat.

☎ : 03.28.38.86.26 - ✉ accueil@cfpn-lille.notaires.fr

infn-lille.com

SIRET : 302 134 473 000 40 - Code établissement : 0594658T



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

Une sélection sur dossier



La commission de sélection établit la liste des candidats retenus pour se présenter à un entretien individuel, **au plus tard le 15 juillet**.

La liste sera affichée dans les locaux de l'INFN-Lille.

L'entretien individuel sera organisé **au plus tard le 15 septembre**.

Les convocations seront adressées quinze jours avant l'entretien, **par lettre recommandée avec demande d'avis de réception**.



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

L'entretien individuel



Cet entretien comporte **une discussion de 20 minutes** avec la commission de sélection. Cette commission est composée d'un professeur de droit (Président de la commission), de deux notaires, et d'un collaborateur.

L'entretien permettra d'apprécier la **culture juridique du candidat, sa personnalité et sa motivation** pour accéder à la préparation au métier de notaire.

Au terme des entretiens, la commission établira la liste des candidats admis à suivre l'enseignement dispensé dans l'INFN-Lille.

La liste sera portée à la connaissance des candidats par voie d'affichage **au plus tard le dernier jour ouvré du mois de septembre.**

L'autorisation d'inscription est délivrée par le directeur lorsque le candidat admis par la commission justifie **de l'obtention d'un stage dans un office notarial.**



Nul ne peut présenter plus de trois candidatures à l'admission dans un centre de formation professionnelle notariale.

☎ : 03.28.38.86.26 - ✉ accueil@cfpn-lille.notaires.fr

infn-lille.com

SIRET : 302 134 473 000 40 - Code établissement : 0594658T



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

Modalités de l'enseignement Et Examens par modules

Un arrêté du 8 août 2013 publié au journal officiel du 22 août 2013 fixe le programme et les modalités de l'examen par modules en vue de l'obtention du diplôme de notaire.

La formation



Durée du stage :

31 mois

Les modules :

- Un module initial : sur un mois à temps plein
- 5 autres modules : par périodes de 6 mois environ en alternance
(cours en principe le lundi pour l'INFN-Lille)

Lieu des cours :

Obligatoirement dans l'INFN où l'étudiant a été admis

Soutenance du rapport :

Dans l'année qui suit l'obtention des 6 modules

Délivrance du diplôme de notaire :

- Réussite des épreuves des examens terminaux de chaque module
- +
- Certificat de fin de stage

☎ : 03.28.38.86.26 - ✉ accueil@cfpn-lille.notaires.fr

infn-lille.com

SIRET : 302 134 473 000 40 - Code établissement : 0594658T



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

Programme des modules

Module initial :

droit professionnel notarial

Présentation de la profession notariale (attributions du notaire, spécificité de l'acte notarié).
Déontologie, discipline et responsabilité.
Organisation professionnelle.
Conditions d'exercice de la profession.
Comptabilité notariale et taxe.
Droit social notarial.
Gestion de l'office.
Evaluation et négociation immobilières (panorama).
Gestion de patrimoine (panorama).
Techniques de dématérialisation (TIC, téléactes, signature électronique).

Premier module :

droit immobilier I

Droit foncier privé (servitudes, mitoyenneté).
Droit foncier public (droit de préemption, domanialité, expropriation).
Droit de l'urbanisme intéressant le notariat.
Copropriété.
Avant-contrats.
Ventes d'immeubles existants.
Publicité foncière.
Sûretés-fiducie.
Fiscalité immobilière.

Deuxième module :

droit de la famille I

Régimes matrimoniaux (régime primaire, régime légal de communauté, régime conventionnel).
Changement de régime matrimonial.
Régime légal (composition, gestion, dissolution et liquidation).
Pratique notariale du divorce.
Situation patrimoniale des concubins et des partenaires soumis à un PACS.
Droit de l'indivision (légale et conventionnelle).
Droit international privé des régimes matrimoniaux.
Personnes protégées (mineur, majeur, fiducie, gestion).
Mandat de protection future.



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

Troisième module :

droit de la famille II

Principes de filiation.

Etat civil - Nationalité.

Successions et libéralités : ouverture de la succession, dossier de la succession ; règlement de la succession légale : principes de dévolution.

Transmission de la succession (option, saisine, administration, mandat posthume).

Libéralités (testaments et donations) : conditions de validité communes ; conditions de validité spécifiques (testaments, donations notariées) ; dons manuels, donations déguisées et indirectes.

Donations graduelles, résiduelles.

Droits du conjoint survivant (succession légale ou volontaire).

Donations entre époux, cumul QDO/QDS entre époux.

Partage de la succession : opérations préalables ; rapports et réductions des libéralités ; partage amiable ou judiciaire ; attribution préférentielle.

Liquidation et partage d'une succession en présence de libéralités : méthodologie et cas pratiques.

Déclaration de succession (fiscalité) : actif et passif ; abattements ; liquidation et paiement des droits.

Fiscalité des donations.

Droit international privé des successions.

Quatrième module :

droit de l'entreprise

Comptabilité des entreprises.

Baux commerciaux.

Opérations sur fonds de commerce.

Sociétés civiles et commerciales.

Procédures collectives.

Procédures civiles d'exécution.

Aspects juridiques et fiscaux de la transmission de l'entreprise (à titre onéreux/à titre gratuit).

Cinquième module :

droit immobilier II

Droit rural.

Droit des collectivités territoriales.

Droit de la construction : autorisations d'urbanisme (division des sols, permis de construire, etc.) ; promotion immobilière (sociétés de construction, ventes d'immeubles à construire, ventes d'immeubles à rénover) ; cession de terrains contre locaux à construire ; bail à construction et crédit-bail ; contrats de construction de maisons individuelles ; fiscalité des opérations de construction.

Assurances.



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

Les examens

Chacun des six modules est sanctionné par une session d'examen qui comporte une épreuve écrite et une épreuve orale portant sur le programme fixé à l'arrêté du 8 août 2013.

L'examen a lieu **deux fois par an** pour le module initial et au moins **une fois tous les dix-huit mois** pour les autres modules.

	Epreuve écrite	Epreuve orale
Descriptif	Rédaction d'une consultation, d'un cas pratique ou d'actes	Exposé-discussion – sujet tiré au sort
Durée	4 heures	préparation d'une heure + 20 minutes
Ouvrages autorisés	Codes ou recueils de lois et décrets comportant des références d'articles de doctrine ou de jurisprudence, à l'exclusion des codes annotés et commentés article par article par des praticiens du droit.	Codes ou recueils de lois et décrets comportant des références d'articles de doctrine ou de jurisprudence, à l'exclusion des codes annotés et commentés article par article par des praticiens du droit.
Note et coefficient	sur 20 – coef 1	sur 20 – coef 1
Réussite	Au moins égal à 20/40	
Echec aux examens	Module initial	Autres modules
	Autorisation par directeur de poursuivre la formation sous réserve de s'engager à se présenter à nouveau aux épreuves de ce module au cours de l'année qui suit cet échec. Après 2 échecs → notification au candidat de la fin de la formation par lettre recommandée avec AR	Possibilité de se présenter à une nouvelle session d'examen avant la fin de sa formation. Après 3 échecs à l'examen sanctionnant l'un des cinq autres modules → notification au candidat de la fin de la formation par lettre recommandée avec AR
Si au terme de 10 ans à compter de l'inscription , le candidat n'a pas obtenu les 6 modules → notification au candidat de la fin de sa formation par lettre recommandée avec AR		



INFN

LILLE

9, rue de Puebla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

☎ : 03.28.38.86.26 - ✉ accueil@cfpn-lille.notaires.fr

infn-lille.com

SIRET : 302 134 473 000 40 - Code établissement : 0594658T



INFN

LILLE

9, rue de Puébla – 59000 LILLE

Institut National des Formations Notariales

INSCRIPTION en Voie Professionnelle - Modules

FICHE À DÉTACHER ET À RETOURNER À L'INFN-LILLE AVANT LE 1^{ER} JUIN

NOM : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____ E-mail : _____

Adresse des Parents : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

I- Pièces à fournir :

1. Lettre de motivation du candidat comportant : son NOM, ADRESE, TELEPHONE et EMAIL ;
2. Acte de naissance (de moins de 3 mois)
3. Documents justifiant du domicile ;
4. Copie certifiée conforme ou attestation tenant lieu de diplôme justifiant de l'obtention du diplôme national de master en droit ou en attente des résultats, une attestation de l'inscription dans ce diplôme ;
5. Les relevés de notes obtenus par le candidat pendant l'ensemble de son cursus post-baccalauréat ;
6. Une déclaration sur l'honneur relative au nombre de candidature soumises à l'examen les années antérieures d'un quelconque centre de formation professionnelle des notaires.
7. 4 photographies d'identité ;
8. 2 enveloppes timbrées (20g) avec NOM et ADRESSE ;
9. **Un chèque de 150.00€** pour frais de dossier, à l'ordre de l'INFN-Lille
Ce chèque restant acquis au CFPN quelle que soit l'issue de la candidature.
10. **Un curriculum vitae**
11. La fiche cartonnée à détacher à la fin du présent dossier.

Tout dossier incomplet (ou comportant des pièces non conformes à celles exigées) ne pourra être enregistré.

II- Inscription sous condition d'obtention de

- Master en droit (à justifier avant l'entretien individuel)

III – Dispense du diplôme national de master en droit

Titulaire d'un diplôme national sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq années d'études après le baccalauréat dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à cet effet

Titulaire d'un diplôme conférant le grade de master et sanctionnant des études dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion ;

Titulaire d'un diplôme, visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq années d'études après le baccalauréat dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion et délivré par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat.

VI- Autres renseignements :

Situation pour année scolaire () :

Etudiant, si oui, formation suivie _____

Salarié, si oui, secteur professionnel : _____

Autres, précisez _____

Date et signature :

A _____

le _____

Les informations recueillies par le CFPN-Lille font l'objet d'un traitement informatique destiné notamment à assurer la gestion administrative, pédagogique des élèves, ou à établir des statistiques. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au CFPN-Lille. En outre, certaines données à caractère personnel sont susceptibles d'être diffusées sur le site internet du CFPN-Lille (résultats, liste des promotions...). Si vous ne souhaitez pas que ces informations vous concernant fassent l'objet d'une publication, vous avez la possibilité de vous y opposer, pour un motif légitime, en vous adressant directement au CFPN-Lille.

☎ : 03.28.38.86.26 - ✉ accueil@cfpn-lille.notaires.fr

infn-lille.com

SIRET : 302 134 473 000 40 - Code établissement : 0594658T